

Dossier d'autorisation d'urbanisme

06017522T0009

Creil - Oise

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

24/01/2023

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 09/08/2026 à 15:19 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	06017522T0009
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	OISE HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES COMMUNES DE L'OISE
SIREN / SIRET	387581937 / 38758193700035

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2022
Autorisation	24/01/2023
Décision	24/01/2023
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2023-01
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202301

Localisation

Adresse	9 BOULEVARD BRANLY ET 1-3 RU CREIL 60100
Commune	Creil (60175)
Département	Oise (60)
Région	Hauts-de-France (32)
Code postal	60100
Parcelles cadastrales	AS 488, AS 489

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
OISE HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES COMMUNES DE L'OISE (OPH)	387581937	Société du permis
ANNE-LAURE DELPHINE MARTINE CATTIN	-	Administrateur
ANNE-MARIE SUZANNE LOUISE FEVRIER	-	Administrateur
ANNIE FRANCOISE EECKHOUT	-	Administrateur
CHRISTIAN LOUIS RENE HOUPIN	-	Administrateur
EMMANUELLE GUILLAUME-MONNERY (MONNERY)	-	Administrateur
FREDERIC BESSET	-	Administrateur
GERARD WEYN	-	Administrateur
HELENE DUFRANNE (JOLIVET)	-	Administrateur
JEAN PIERRE BOSINO	-	Administrateur
JEROME BRUNO CAPELLI	-	Administrateur
JOSETTE LAFONT (LENIEL)	-	Administrateur
LOUIS-JOSEPH ADOLPHE MESLIEN	-	Administrateur
MARC DANIEL MERCIER	-	Administrateur
MARINETTE MURIELLE CAROLE (RABASTE)	-	Administrateur
PATRICE MARCHAND	-	Administrateur
SERGE VICTOR LUCIEN MACUDZINSKI	-	Administrateur
SOPHIE LEHNER (DHOURY)	-	Administrateur
BENOIT VANDERSCHULDEN	-	Commissaire aux comptes suppléant
BENJAMIN JEAN SEBASTIEN THIBAUT ANDRE	-	Directeur Général
JEAN CLAUDE VILLEMAIN	-	Président du conseil d'administration

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.